

Communiqués

Contamination à la Salmonelle : les conseils de Familles de France

Famille de France nous prie d'insérer :

« Familles de France déplore la situation provoquée par Lactalis (responsabilités que la justice devrait éclaircir) après ces livraisons de produits potentiellement contaminés. Après une première mesure de rappel sur 12 lots de laits infantiles décidée par Lactalis le 2 décembre 2017, suite à la survenance de cas de salmonellose, puis étendue par le Gouvernement le 10 décembre à 625 lots de produits d'alimentation infantile, Lactalis a annoncé le 21 décembre le retrait de 720 lots supplémentaires (produits Picot, Milumel et Taranis potentiellement contaminés).

S'en est suivie récemment en janvier une décision retrait-rappel de tous les produits infantiles et nutritionnels fabriqués ou conditionnés par Lactalis sur le site

de Craon-Mayenne depuis le 15 février 2017, soit près de 7 000 t de produits livrés par Lactalis (en France et dans le monde). À ce jour 27 cas de nourrissons ont été identifiés en France. Nourrissons qui vont heureusement bien à ce jour...

Quels sont les symptômes de la contamination à la Salmonella agona ? Le Ministère des Solidarités et de la Santé indique que l'infection survient dans les trois jours après la consommation et entraîne de la gastro-entérite avec des vomissements, de la diarrhée et un état fébrile dans la majorité des cas. En cas d'apparition d'un de ces symptômes chez le nourrisson, consultez immédiatement un médecin.

Quels sont les produits retirés et leurs alternatives ? Tous les produits concernés par les mesures de retrait-rappel sont des produits d'alimentation infantile.

La liste des 625 produits concernés par les premières mesures est consultable en annexe de l'arrêté du 9 décembre 2017.

Les produits de remplacement recommandés par la Société Française de Pédiatrie sont consultables sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé. La liste des 720 lots rappelés le 21 décembre par Lactalis est consultable sur leur communiqué de presse et celle des produits de substitution recommandés.

Pour plus d'informations, Familles de France, association de consommateurs, également agréée comme association de représentants des usagers de santé (et ses spécialistes nationaux), reste à votre écoute.

*Association familiale Familles de France : Immeuble Udaf
1, rue du Gaz, 12000 Rodez*